



INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉCHANGÉS VIA LES CIRCUITS BANCAIRES

Etat des lieux à fin 2014

DIRECTION DES OPERATIONS
MONETAIRES ET DES CHANGES

DEPARTEMENT DES SYSTEMES
ET MOYENS DE PAIEMENT

بنك المغرب
بنك المغرب

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	5
PARTIE I : EVOLUTION DES PAIEMENTS DE MASSE	
I. ECHANGES EN INTERBANCAIRE	8
I-1. Transactions hors cartes	8
I-2. Transactions monétiques	14
II. ECHANGES INTRA-BANCAIRES	18
III. ECHANGES EN BILATÉRAL	19
PARTIE II : EVOLUTION DES PAIEMENTS DE GROS MONTANT VIA LE SYSTÈME DES RÈGLEMENTS BRUTS DU MAROC	
I. REGLEMENT DES ORDRES DE PAIEMENT	21
II. REGLEMENT DES SOLDES DES SYSTEMES EXOGENES	23
II-1. Règlement des soldes du SIMT	2
II-2. Règlement des soldes du CMI	23
II-3. Règlement des soldes de Maroclear	24
ANNEXES	25

بنك المغرب
بنك المغرب

PRÉAMBULE

Dans le cadre de sa mission de surveillance des moyens de paiement scripturaux, définie à l'article 10 des statuts de Bank Al Maghrib, et qui stipule que la banque centrale « s'assure de la sécurité des moyens de paiement et de la pertinence des normes qui leur sont applicables », la Banque a procédé à la collecte des éléments permettant de constituer la cartographie des moyens de paiement utilisés au Maroc en 2014, ainsi que leurs principales évolutions.

A cette fin, l'objet du présent rapport est de fournir une vue exhaustive de l'ensemble des échanges afférents aux moyens de paiement scripturaux, qu'ils soient de masse ou de gros montants. A cet égard, il faut rappeler que les paiements de masse s'échangent essentiellement à travers deux circuits :

- Interbancaire : qui couvre les opérations effectuées par tout moyen de paiement scriptural normalisé réalisées entre clients ayant leurs comptes domiciliés au sein de deux banques différentes.
- Intra-bancaire : qui couvre les opérations effectuées par tout moyen de paiement scriptural réalisées entre clients ayant leurs comptes domiciliés au sein d'une même banque ou du même groupe.

Le circuit bilatéral concerne l'échange de l'ensemble des valeurs non éligibles au traitement via le SIMT, à savoir les chèques et les lettres de change (LC) non normalisées.

Depuis 2013, Bank Al-Maghrib dispose, à travers son nouveau système de collecte de données, fondé sur un canevas homogénéisé et standardisé de remontée des statistiques adressé directement aux établissements bancaires, d'informations sur les opérations effectuées par les 20 établissements émetteurs ou gestionnaires de moyens de paiement pour le compte de leur clientèle. Ce dispositif permet ainsi de compléter les statistiques sur les échanges fournies directement par les gestionnaires des systèmes de paiement.

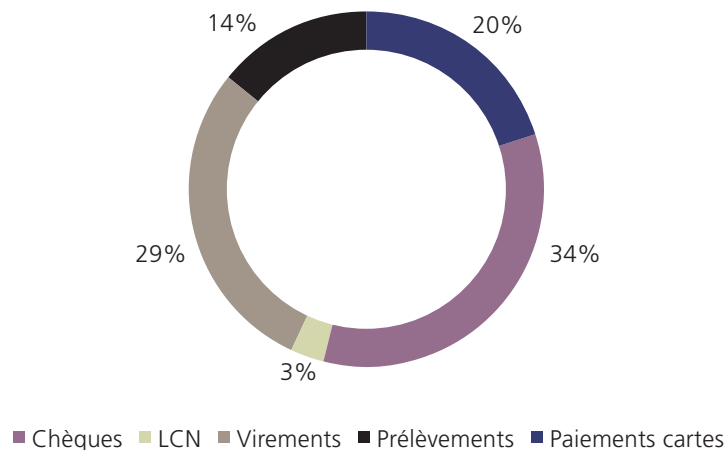
PARTIE I : EVOLUTION DES PAIEMENTS DE MASSE

Au terme de l'année 2014, le nombre global de moyens de paiement scripturaux échangés s'est élevé à plus de 148,7 millions d'opérations correspondant à une valeur cumulée de près de 2 670 milliards de dirhams, en hausse de plus de 15 %, traduisant une nette progression de la valeur des transactions échangées.

Cependant, ce niveau, qui représente un peu moins de 4,5 transactions par an et par habitant (4,4), demeure largement en dessous de ceux enregistrés par les pays les plus avancés, comme la Finlande, les Etats-Unis ou la France où il se situe respectivement à 448, 376 et 269, dénotant une « scripturalisation » très importante des paiements, et se situe même en deçà de niveaux de pays comparables comme la Turquie où le ratio atteignait 46 paiements par an par habitant, il y a 12 ans !.

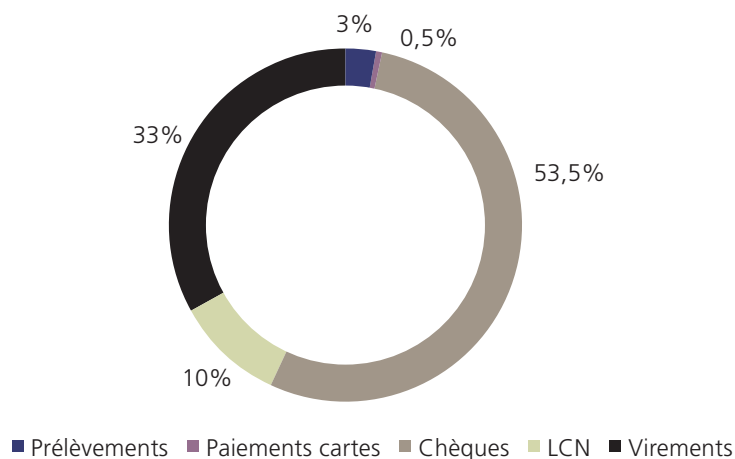
En nombre, le chèque demeure l'instrument de paiement support le plus utilisé chez les porteurs, avec 33,7 % du total des opérations réalisées, suivi par les virements avec 29 % des transactions, les paiements par cartes (20 %), les prélèvements (14,1 %), et les LCN (3,1 %).

Répartition en nombre des moyens de paiement échangés - Année 2014



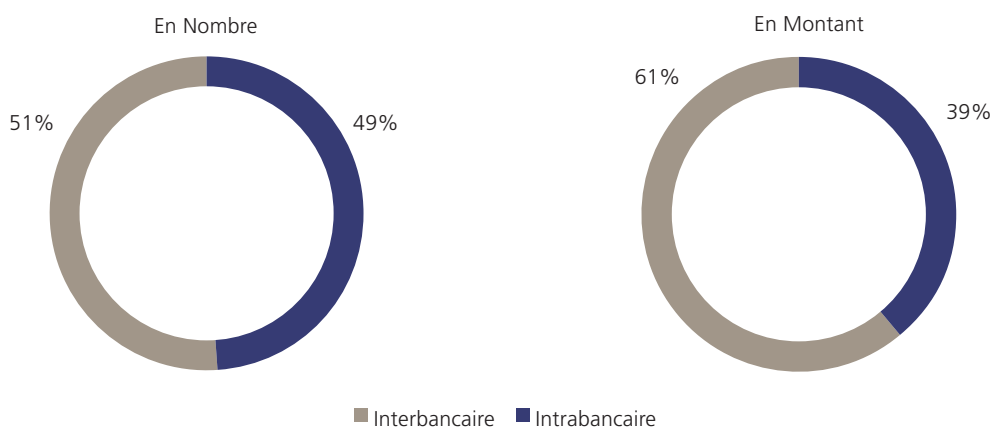
En termes de montants échangés, ces proportions sont nettement différentes, car si les chèques demeurent prépondérants, avec 53,5 % des montants échangés, loin devant les virements (32,7 %), les transactions de paiement par cartes ne représentent plus, quant à elles, que 0,5 % des opérations, étant donné que les cartes sont utilisées essentiellement pour des règlements de faible montant. Le chèque conserve ainsi sa place de prédilection auprès des agents économiques qui restent confiants dans son utilisation pour le règlement des transactions de montants élevés.

Répartition en valeur des moyens de paiement échangés - Année 2014



Sur la totalité des transactions, hors opérations par cartes, 51,5 % en volume sont traitées par les circuits interbancaires en 2014, contre 54,4% enregistré en 2013. En termes de valeur échangée, cette part est passée de 66,4% en 2013 à 61 % en 2014. Cette évolution en faveur des échanges intra-bancaires s'explique essentiellement par la hausse du nombre des banques déclarantes. En effet, le taux de déclaration s'est établi à 63% en 2014 contre seulement 53% une année auparavant.

Part Interbancaire/Intra-bancaire – Année 2014

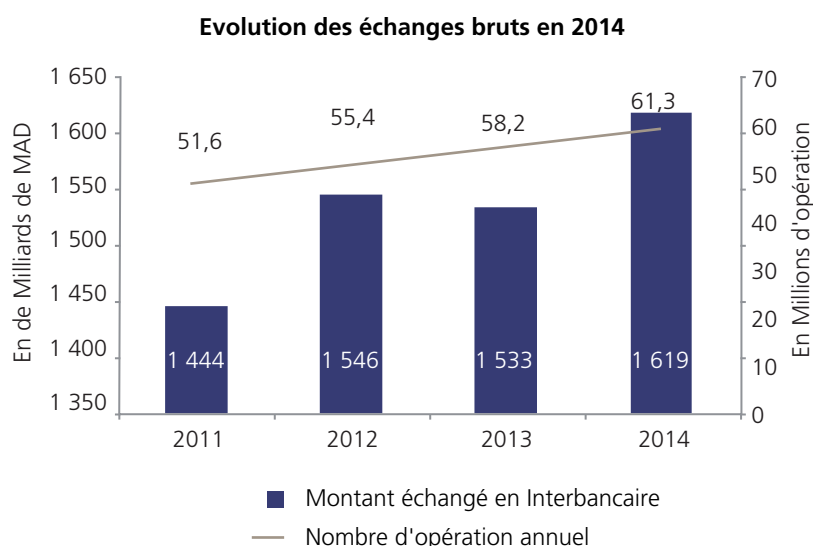


I- Echanges en Interbancaire

I-1- Transactions hors cartes

Au terme de l'année 2014, le nombre de moyens de paiement scripturaux échangés via le Système Interbancaire Marocain de Télé-compensation (SIMT) s'est établi à 61,3 millions, en progression de 5,1% en 2014 équivalente à celle enregistrée en 2013.

Cette hausse en volume s'est accompagnée par une évolution des montants bruts échangés qui se sont établis à 1619 milliards de dirhams contre 1533,1 milliards de dirhams en 2013, soit une hausse de 5,5% résultant de l'augmentation de la valeur des échanges de l'ensemble des moyens de paiement transitant par le SIMT.

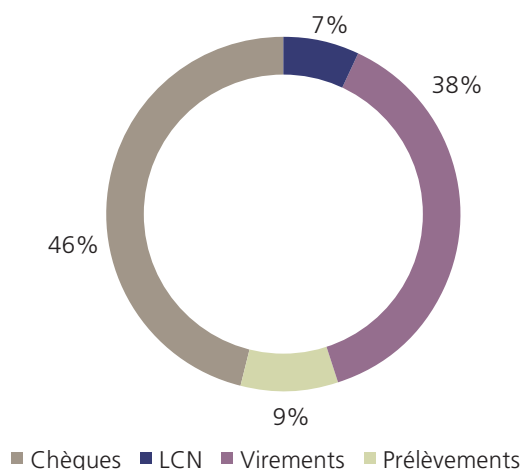


Quant à la structure des échanges, le chèque reste prédominant avec une part de 46% en nombre et 61% en valeur, suivi par le virement avec une part de 38% en nombre et 23% en valeur, et de la LCN qui représente 7% du nombre d'opérations réalisées en 2014 et 14% des montants globaux échangés.

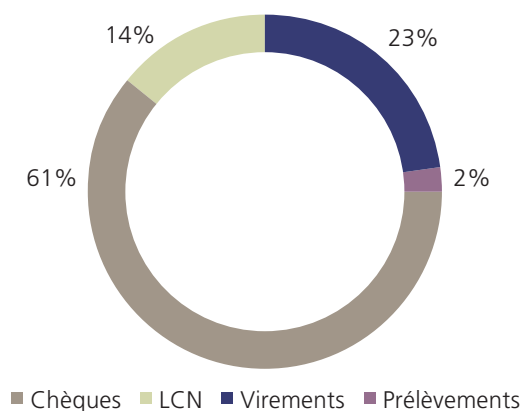
Ces instruments sont souvent utilisés pour les échanges de montant élevé puisque la moyenne du montant de transaction est de 35 KDH pour le chèque, près de 57 KDH pour la LCN et 16 KDH pour les virements. Ce dernier, qui matérialise essentiellement le règlement des salaires ainsi que les paiements d'impôts et taxes divers, enregistre la moyenne la plus faible puisque, depuis 2010, le SIMT a procédé au plafonnement des montants unitaires des virements à 10 millions de dirhams, au-delà duquel les ordres de transfert doivent être réglés systématiquement via le SRBM.

Le prélèvement, qui occupe une part de 9% en nombre et de 2% en montant, enregistre un montant moyen par transaction de 4,5 KDH, étant donné qu'il demeure un moyen de paiement privilégié pour les paiements récurrents auprès des grands fournisseurs, utilisé essentiellement pour le règlement des redevances téléphoniques, des factures d'eau et d'électricité ainsi que pour le paiement des traites représentatives de crédits à la consommation, notamment.

Répartition des échanges en nombre des valeurs en 2014

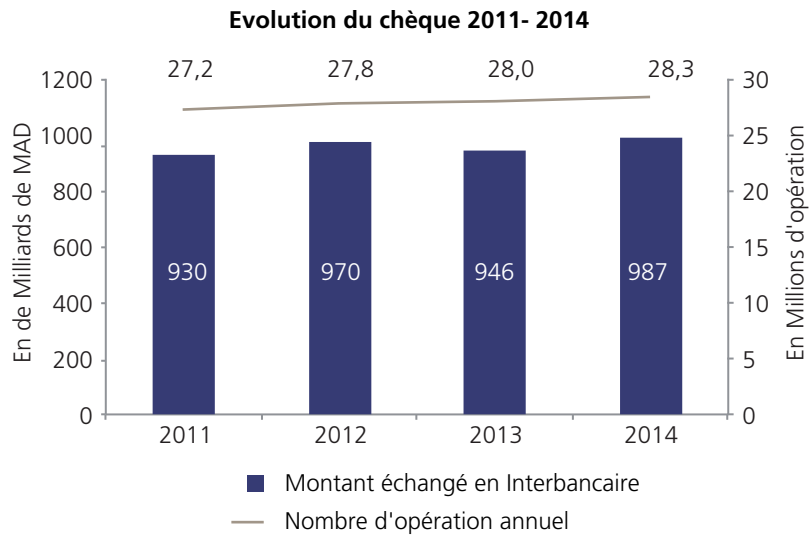


Répartition des échanges en montant des valeurs en 2014



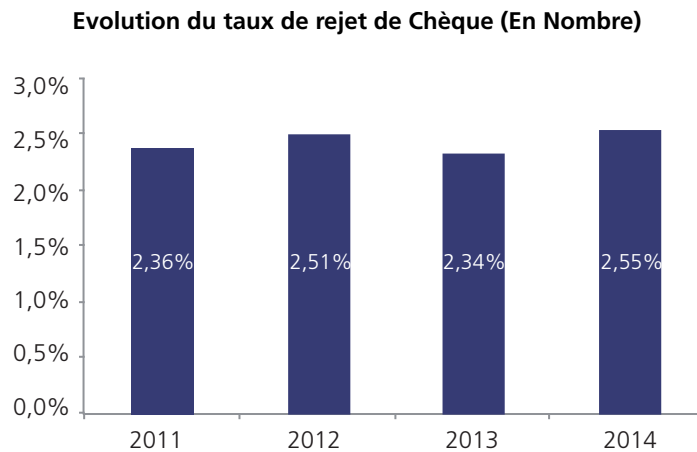
Par ailleurs, l'évolution des moyens de paiement échangés en interbancaire diffère d'un instrument à un autre.

En effet, si le chèque continue d'occuper une place importante dans les paiements scripturaux, il n'en demeure pas moins qu'il continue d'enregistrer des rythmes de progression assez faibles, tant en volume qu'en valeur, comparativement aux autres instruments de paiement échangés. Ainsi, le nombre de chèques échangés a connu une augmentation de 1,2 % contre 0,8 % en 2013. En valeur, le chèque a enregistré une progression de 4,4 % atteignant ainsi 987,3 milliards de dirhams contre près de 945,7 milliards de dirhams en 2013.

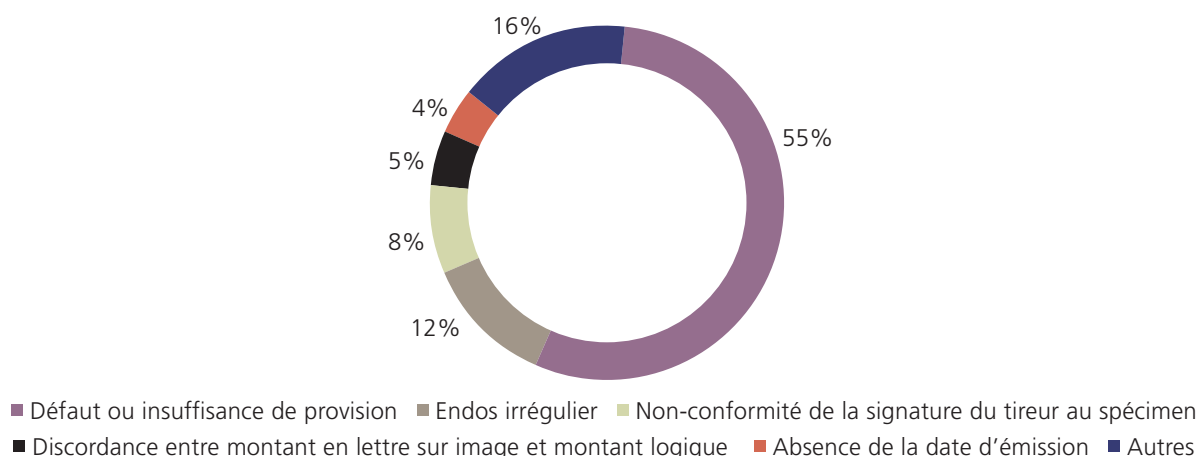


Par ailleurs, le nombre de rejets de chèques, tous motifs confondus, s'est élevé à 722 977 opérations, correspondant à un taux de rejet de 2,55 %, en dégradation de 0,12 % par rapport à son niveau de 2013. Cette augmentation est partiellement expliquée par un pic de rejets enregistré en octobre 2014 de 2,92%, dû à une journée de grève où les chèques, non traités, étaient rejetés pour motif technique.

Cependant, les rejets pour motif de « défaut ou d'insuffisance de provision » continuent d'occuper une part prépondérante avec près de 55 % du total des rejets opérés en 2014.

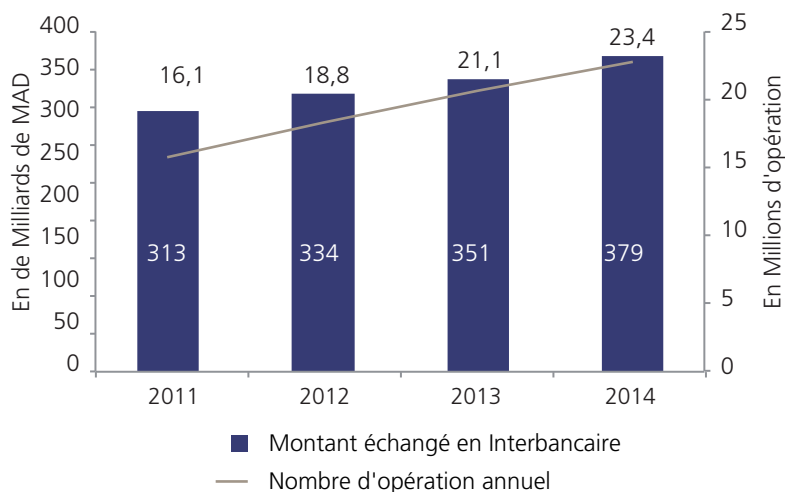


Répartition moyenne des motifs de rejet (Chèque) en 2014

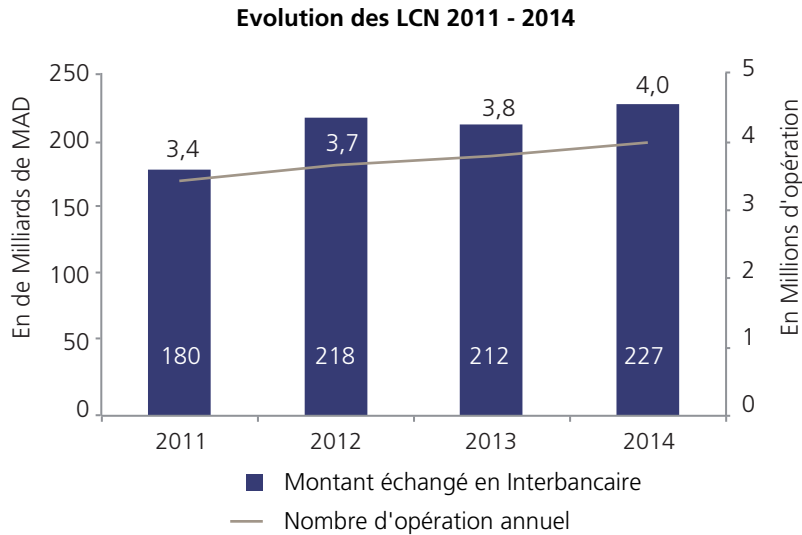


Pour les virements, une augmentation de plus de 8 % a été enregistrée avec un montant total échangé de 379 milliards de dirhams en 2014 contre 351 milliards de dirhams une année auparavant. En nombre, le virement a connu une évolution assez nette de plus de 11% passant de 21 millions d'opération en 2013 à 23,4 millions en 2014. Néanmoins, on constate un relatif tassement de son rythme de croissance en nombre, lequel est passé de près de 17 % en 2012, à 11 % en 2014.

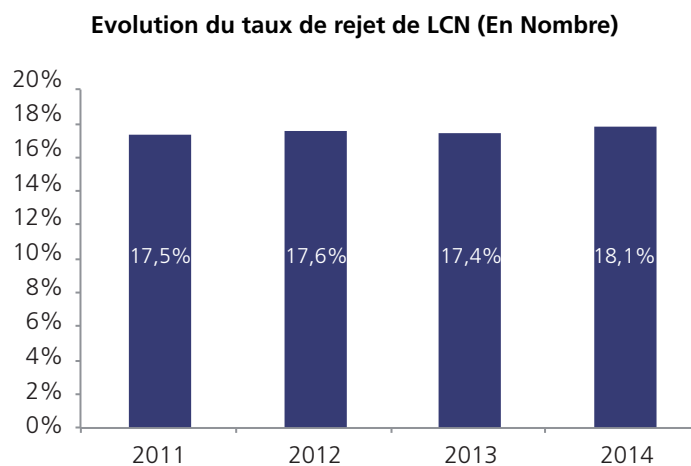
Evolution des virements 2011-2014



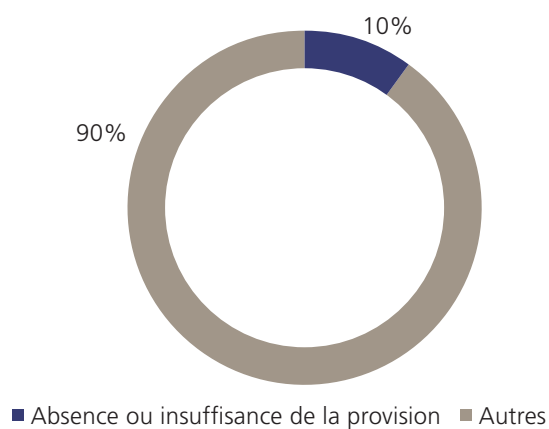
Par ailleurs, la hausse en nombre des lettres de change normalisées (LCN) a été plus marquée, passant de 3,6 % en 2013 à 4,8 % en 2014 pour un nombre d'opérations de près de 4 millions de traites. En valeur, la LCN a connu une appréciation de 7,1 % pour un montant total de près de 227 milliards de dirhams, inversant ainsi la tendance baissière en volume de 3 %, enregistrée en 2013.



A ce titre, la proportion des LCN rejetées, qui s'est établie à 18,1 % en 2014 contre 17,4 % en 2013, demeure inquiétante, surtout que plus de 90 % des rejets correspondent à des rejets pour absence ou insuffisance de provision. Pour pallier à ces niveaux de rejets préoccupants et rétablir une relative crédibilité de ce type d'instrument de paiement, Bank Al-Maghrib n'a eu de cesse d'appeler à la mise en place de mesures dissuasives à même de prévenir contre les incidents de paiement des lettres de change, à l'échéance.

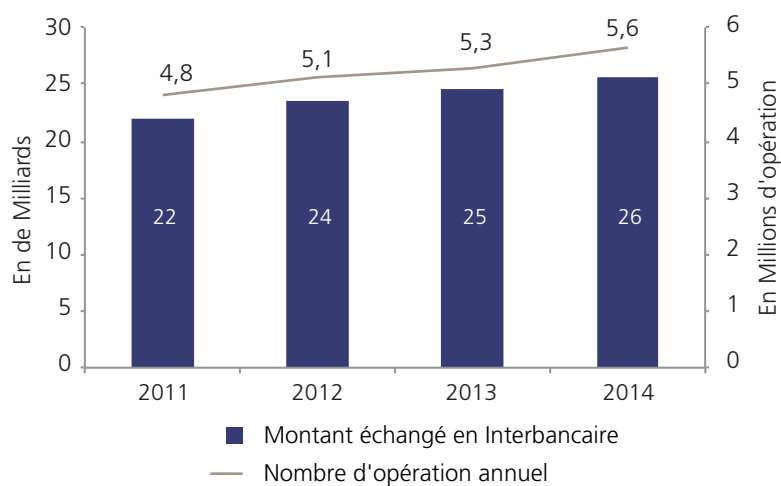


Répartition moyenne des motifs de rejet (LCN) en 2014



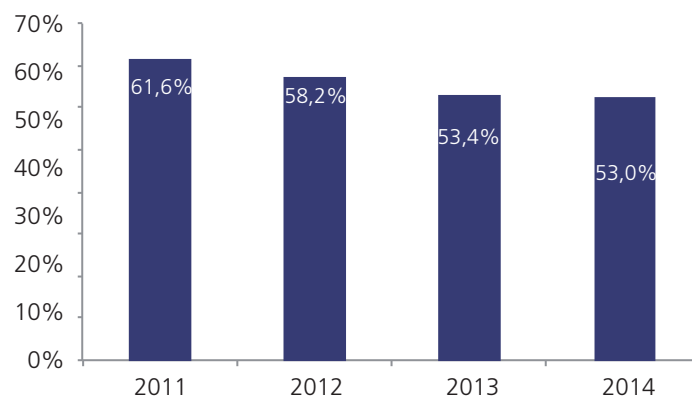
Quant aux prélèvements, leur taux de croissance en nombre a doublé passant de 3,3 % en 2013 à 6,6 % enregistré en 2014. En montant, leur évolution aura connu un certain tassement, avec une croissance de 4,3 % en 2014 contre 4,7 % en 2013 et 7,3 % en 2012.

Evolution des prélèvements 2011-2014



Par ailleurs, le trend baissier du nombre de prélèvements rejetés s’est maintenu en 2014. En effet, le taux de rejet s’est établi à 53 % contre 53,3 % en 2013 et plus de 58 % en 2012. Cette diminution ne doit nullement occulter la nécessité de mettre en place des mesures d’urgence à même de faire baisser la proportion d’avis de prélèvement rejetés pour défaut ou insuffisance de provision lors de leur présentation au paiement et de réduire l’effet de la représentation répétitive d’un même prélèvement, ce qui biaise la comptabilisation des rejets et relève artificiellement le taux de rejet sur les avis de prélèvement à des niveaux alarmants.

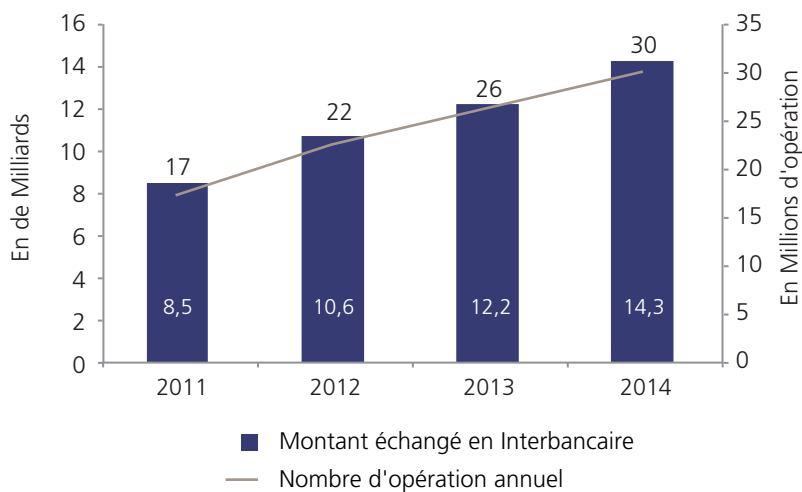
Evolution du taux de rejet des prélèvements (En Nombre)



I-2- Transactions monétiques

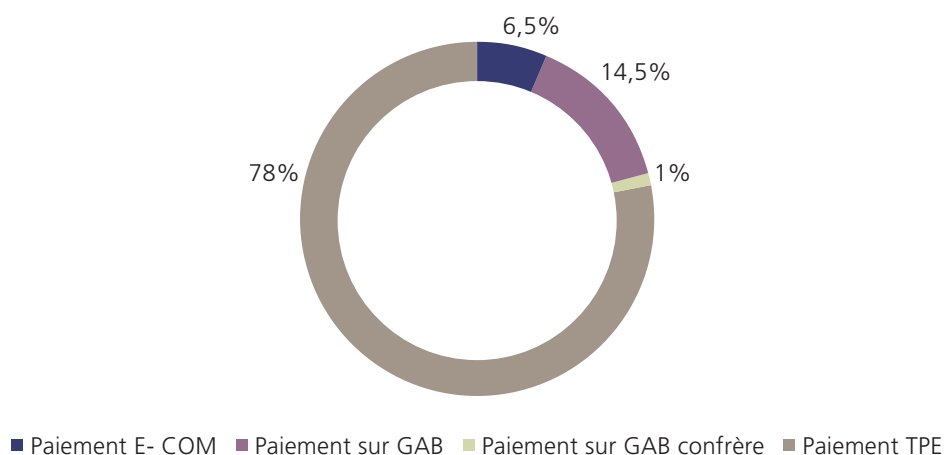
Le nombre de paiements par cartes, y compris les paiements sur GAB et ceux en ligne, s’est établi globalement à 29,7 millions d’opérations pour une valeur de 14,3 milliards de dirhams, soit une augmentation de 16,4 % en nombre et 17,4 % en valeur.

Evolution des paiements 2011- 2014



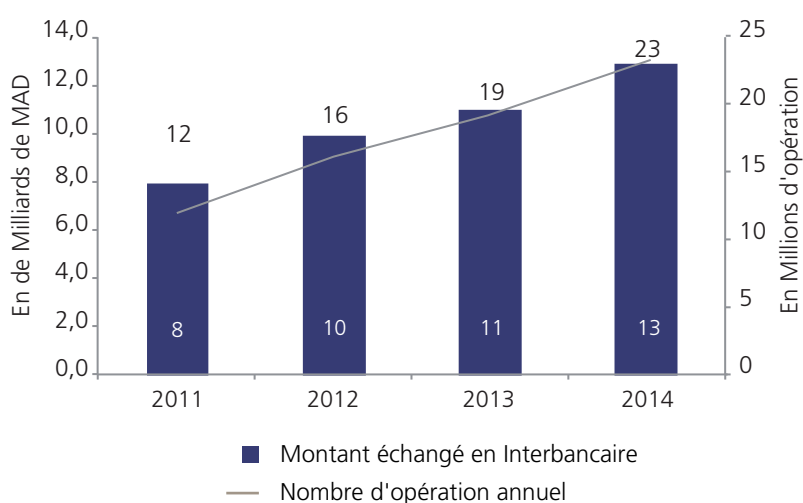
Avec une part de 78 % des transactions effectuées, les opérations sur TPE représentent l'essentiel des paiements réalisés par cartes bancaires en 2014 soit 3% de plus qu'en 2013, suivies par les paiements sur GAB, avec une part de 14,5 % contre 16,9% en 2013.

Structure des paiements par cartes en 2014

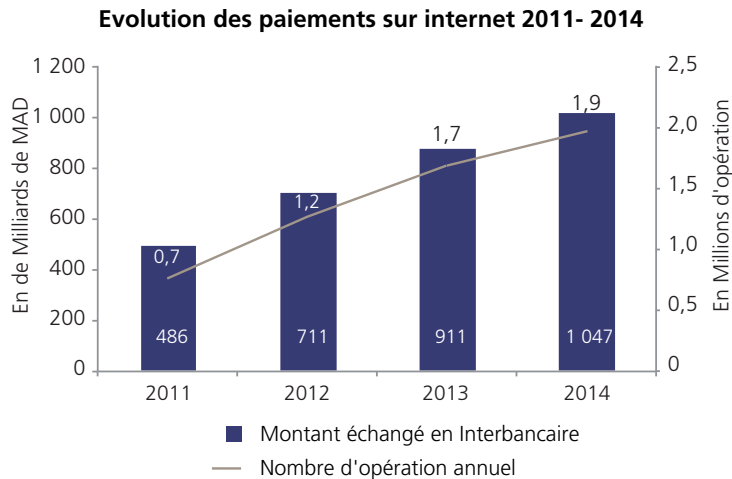


La progression des paiements par carte s'explique essentiellement par l'accroissement des paiements de proximité à travers les Terminaux de Paiement Electroniques (TPE), avec 23,2 millions d'opérations pour une valeur de 13 milliards de dirhams, en hausse respectivement, de 20,2% et 18,5 % par rapport à l'année précédente.

Evolution des paiements TPE 2011- 2014

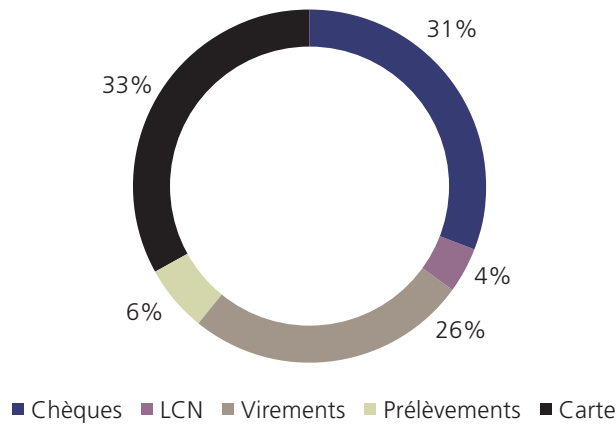


Malgré un net ralentissement de l'évolution des paiements sur internet, le trend haussier s'est maintenu en 2014 avec une hausse de 16% en nombre et 15% en montant contre respectivement 42,3% et 28,1% une année auparavant. Le maintien de cette tendance croissante est soutenu par la multiplication des services de paiements en ligne avec près de 2 millions d'opérations pour une valeur dépassant le milliard de dirham.



Rapporté aux paiements effectués par les moyens de paiement traditionnels, le nombre de paiement par cartes s'est ainsi établi à 33% contre 31% en 2013 et 28% en 2012.

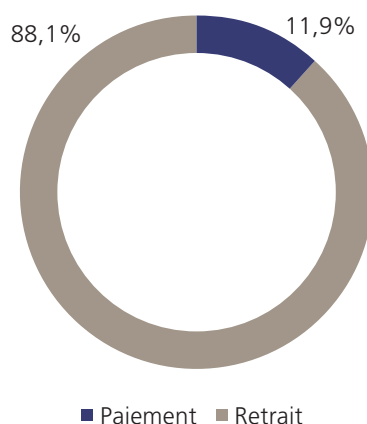
Part des paiements par cartes dans l'ensemble des paiements scripturaux



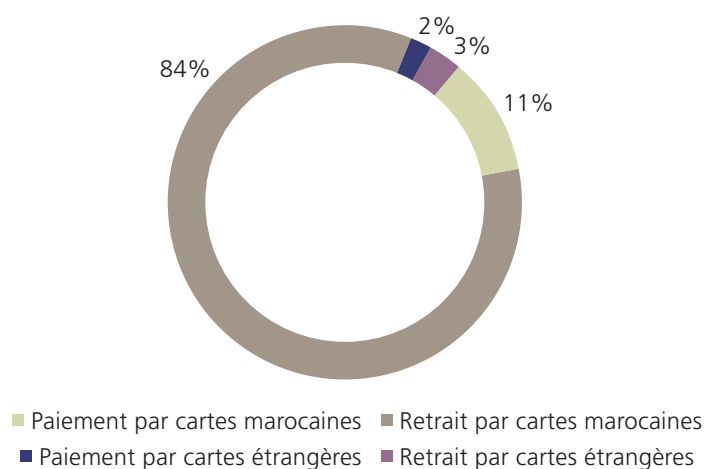
En dépit de cette progression, le ratio de paiement¹ des porteurs marocains au Maroc demeure assez bas ne dépassant pas 11,9% en nombre et 7,1% en valeur à fin décembre 2014.

En effet, les retraits d'espèces continuent de représenter l'essentiel des opérations effectuées par le biais des cartes bancaires. Ainsi, le nombre de retraits effectués au Maroc par des cartes émises ou gérées par les établissements de crédit marocains a atteint en 2014, 219 millions d'opérations correspondant à une valeur cumulée de près de 188 milliards de dirhams, contre 199 millions d'opérations correspondant à une valeur de 167 milliards de dirhams en 2013.

¹ Calculé en rapportant les transactions de paiement au total des transactions par cartes bancaires.

Structure des transactions par cartes en 2014

Concernant les transactions réalisées par des cartes internationales au Maroc, elles ont totalisé 12,3 millions d'opérations correspondant à une valeur de 18,4 milliards de dirhams soit une légère progression par rapport à leur niveau de 2013 qui s'était établi à 11,3 millions d'opérations correspondant à une valeur de 17,6 milliards de dirhams.

Structure globale des transactions par cartes en 2014 (en nombre)

Par ailleurs, les transactions réalisées par les porteurs marocains à l'étranger demeurent assez timides, mais ont connu une évolution significative de 48% correspondant à 780 707 opérations en 2014 contre 526 375 en 2013 et de 44% en valeur avec 1,2 milliard de dirhams à fin décembre 2014 contre 869 millions de dirhams en 2013. Cette évolution est essentiellement due à l'augmentation de l'encours de cartes à validité internationale puisqu'elle enregistre un nombre total de 221 538 cartes contre 149 233 en 2013 soit une évolution de 48%. Toutefois, contrairement au comportement des porteurs marocains au Maroc, l'essentiel des transactions réalisées avec ces cartes a concerné des opérations de paiement pour un montant de 977,3 millions de dirhams correspondant à un ratio de paiement de 78 % en valeur et 84,6 % en nombre.

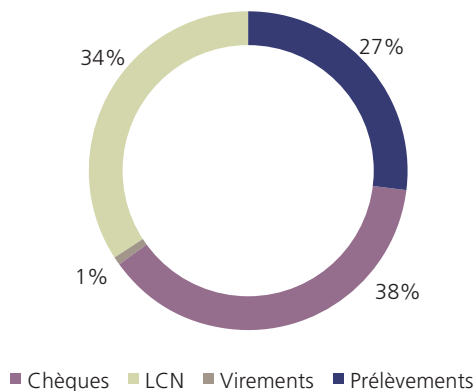
II- Echanges intra-bancaires

Au terme de l'année 2014, le nombre de moyens de paiement scripturaux échangés entre les comptes domiciliés sur les livres d'un même établissement ou d'un même groupe bancaire, s'est élevé à 57,6 millions d'opérations correspondant à une valeur de 1036,7 milliards de dirhams.

A signaler à ce titre que ces statistiques préliminaires, qui traduisent déjà l'importance des flux échangés en intra-bancaire, tant en volume qu'en valeur, devraient, tout de même, pour une meilleure exhaustivité, être complétées par l'ensemble des déclarations des banques. En effet, malgré sa progression, le taux de déclaration s'est établi à 63 % seulement en 2014.

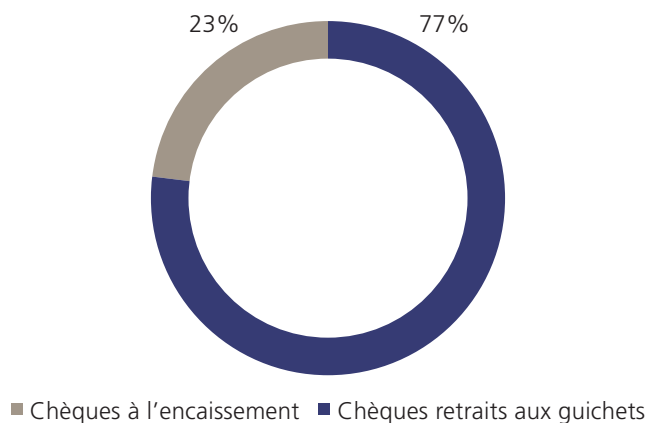
A l'instar du circuit interbancaire, la répartition des échanges s'est caractérisée par la prédominance des chèques dans l'ensemble des paiements scripturaux. En effet, leur part en nombre s'est élevée à 38 %, suivie par les virements (34 %) et les prélèvements (27 %). Les lettres de changes normalisées, ne représentent, quant à elles, que 1 % des transactions.

Répartition en nombre des moyens de paiement échangés en intrabancaire 2014



A cet égard, il y a lieu de souligner que les trois quarts des chèques échangés concernent les chèques de retrait de cash aux guichets des banques. Le reliquat couvre les chèques remis à l'encaissement.

Typologie des chèques échangés en intra-bancaire 2014



Par ailleurs, le nombre de rejets de chèques, tous motifs confondus, s'est élevé à 513 444, correspondant à un taux de rejet de 2,36% dont 42% correspond à des rejets pour absence ou insuffisance de provision.

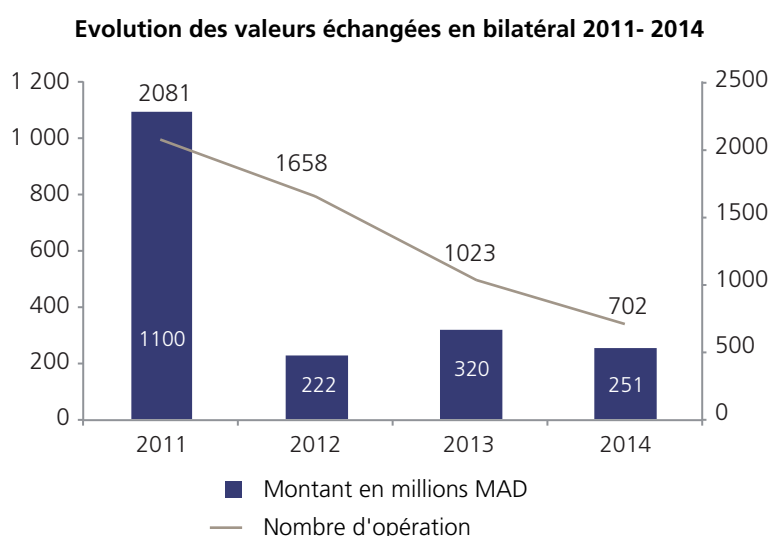
Parallèlement, et à l'instar de l'interbancaire, la proportion des LCN rejetées est inquiétante s'établissant à 20,26 % en nombre en 2014. Cette proportion est d'autant plus alarmante que 90% des rejets correspondent à des rejets pour absence ou insuffisance de provision.

Pour les prélèvements, le taux de rejet pour insuffisance de provision est de 91,5%. Ce taux très élevé demeure impacté par les représentations répétitives d'un même avis de prélèvement non honoré à l'échéance.

III- Echanges en bilatéral

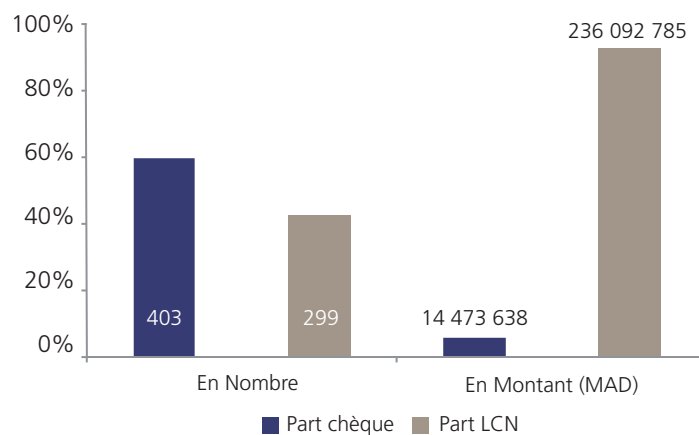
Depuis la fermeture définitive de la chambre de compensation manuelle de Casablanca en décembre 2009, l'ensemble des valeurs non éligibles au traitement via le SIMT, à savoir les chèques et les lettres de change (LC) non normalisées, font l'objet d'échanges en bilatéral entre les banques, suite à l'accord au terme duquel deux parties conviennent d'échanger directement leurs obligations mutuelles, sans passer par une chambre de compensation automatique.

Le volume traité pour ces valeurs demeure ainsi marginal et continu sur son trend baissier enregistrant 702 opérations pour un montant de 251 millions de dirhams en 2014, avec une part faible et relativement constante de 0,02 % des échanges interbancaires.



Les lettres de change non normalisées continuent de représenter l'essentiel des échanges en bilatéral, avec des parts en nombre et en montant respectivement de 43% et 94% du total des transactions bilatérales réalisées.

Répartition par type des valeurs échangées en bilatéral en 2014



PARTIE II : EVOLUTION DES PAIEMENTS DE GROS MONTANT VIA LE SYSTEME DES REGLEMENTS BRUTS DU MAROC

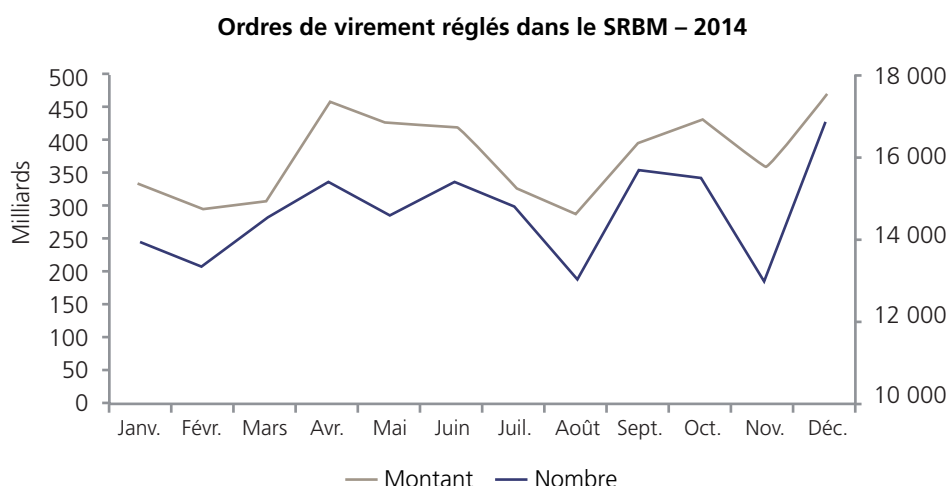
Le système des Règlements Bruts du Maroc (SRBM), qui constitue une infrastructure de paiement essentielle permettant notamment les transferts de gros montants en temps réel, exécute les règlements des ordres de virement interbancaires et de clientèle ainsi que le déversement des soldes des systèmes exogènes issus de Maroclear, du SIMT et du CMI.

Ce système, qui permet de régler les transactions admises en monnaie centrale, de façon continue, sur une base brute, réduit sensiblement le risque systémique dans la mesure où le contrôle de la provision du compte est effectué préalablement à l'exécution des ordres, les règles de gestion des files d'attente sont appliquées et les ordres de paiement exécutés sont irrévocables et définitifs dès leur acceptation par le système.

I- Règlement des ordres de paiement

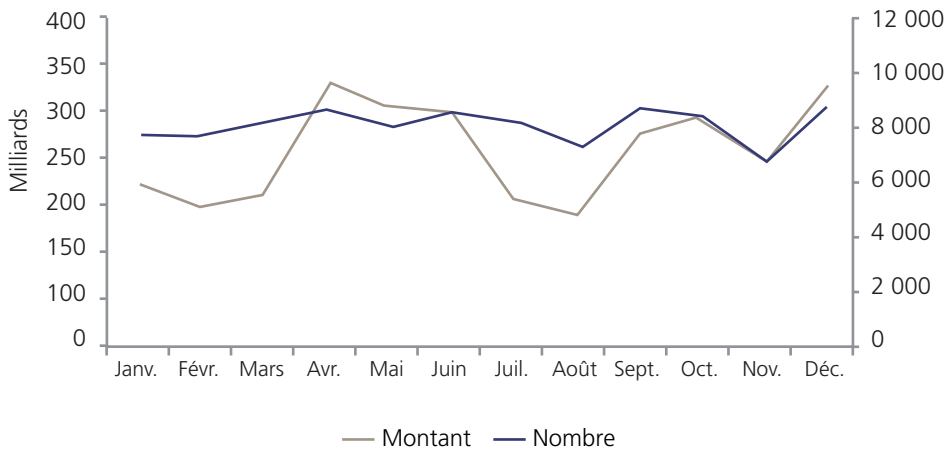
Au terme de l'année 2014, le SRBM aura permis le traitement agrégé de 175 655 ordres de virement, en hausse de 3,40% par rapport à l'exercice précédent. La valeur globale de ces ordres a augmenté de 7,51%, passant de 4 222 milliards de dirhams en 2013 à 4 539 milliards de dirhams en 2014.

Cette évolution des échanges traduit une évolution contrastée tant des ordres de virement interbancaires que des ordres de la clientèle.



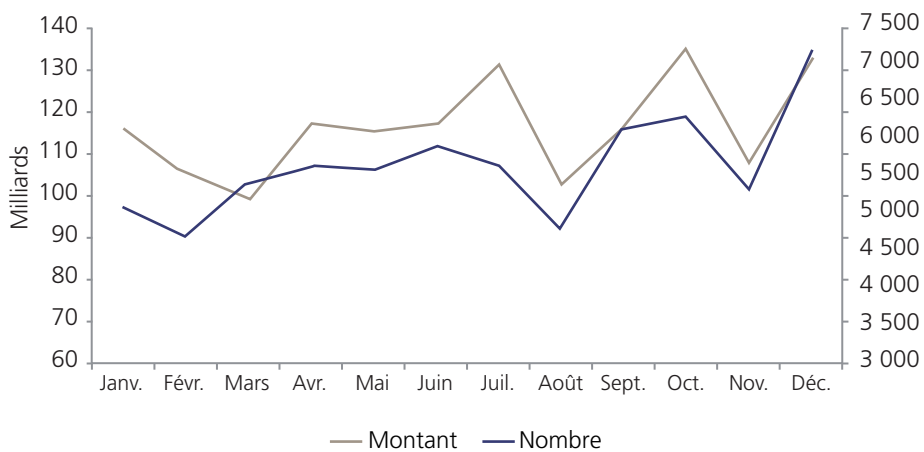
En effet, les virements interbancaires qui demeurent prépondérants avec près de 60% du volume global des ordres de paiement réglés par le système, ont enregistré une légère baisse de près de 1% au terme de l'année 2014. Néanmoins, leur valeur a enregistré une hausse de 7,7% avec 3 147 milliards de dirhams en 2014, au lieu de 2 923 milliards de dirhams en 2013.

Ordres de virement interbancaires réglés dans le SRBM en 2014



En revanche, les virements pour compte de la clientèle, en progression continue, ont enregistré une hausse de plus de 10%, passant de 63 654 en 2013 à 70 317 en 2014. La valeur globale de ces ordres a également enregistré une augmentation de plus de 7%, passant de 1 299 milliards de dirhams en 2013 à 1 391 milliards de dirhams en 2014.

Ordres de virement clientèle réglés dans le SRBM en 2014



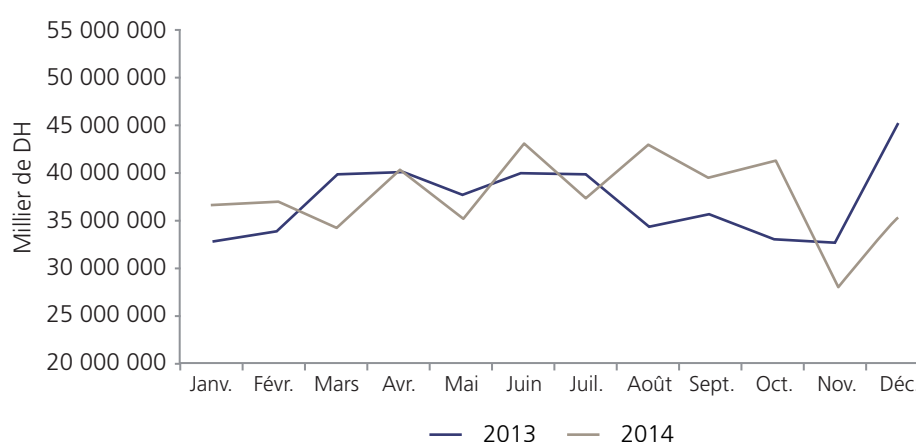
II- Règlement des soldes des systèmes exogènes

Sont qualifiés d' « exogènes » les systèmes de paiement autonomes qui fonctionnent en dehors du SRBM, tant au niveau des échanges que de la compensation des flux, mais dont les règlements en espèce des soldes s'effectuent, in fine, dans ce dernier.

II-1- Règlement des soldes du SIMT

Le total des soldes déversés par le SIMT dans le SRBM s'est élevé à 450 milliards de dirhams, en légère hausse de 1,28% par rapport à son niveau de 2013.

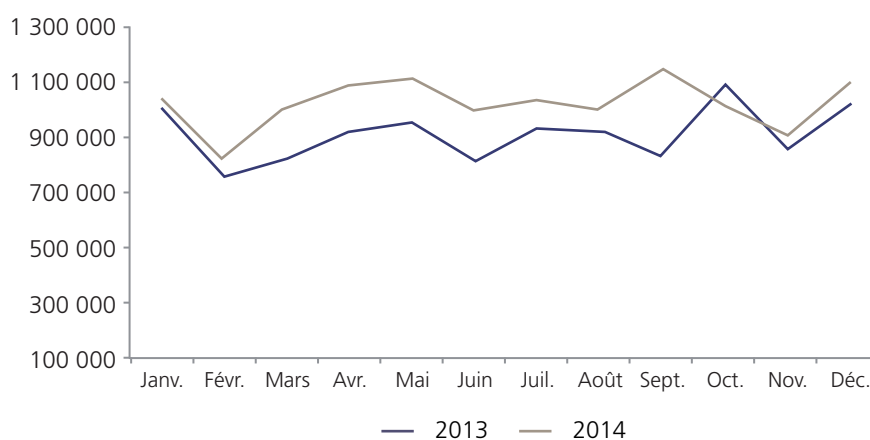
Soldes issus du SIMT et réglés dans le SRBM 2013/2014



II-2- Règlement des soldes du CMI

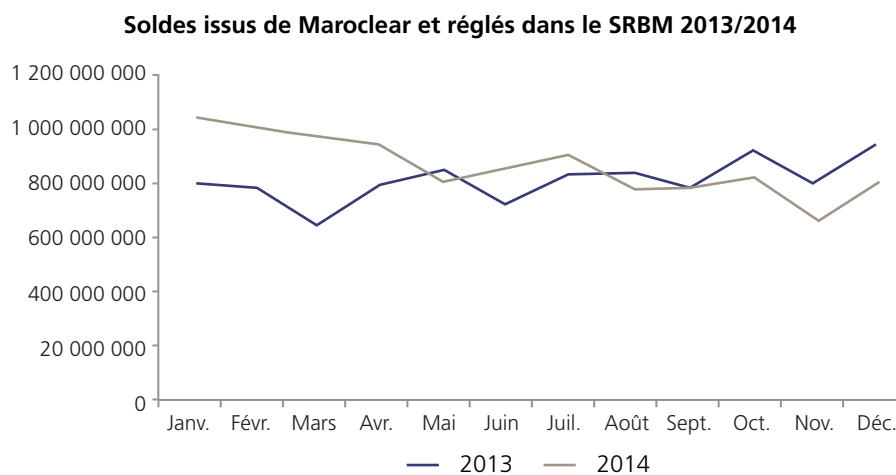
Le montant global des soldes déversés par le CMI dans le SRBM a atteint plus de 12 milliards de dirhams en 2014, en hausse de plus de 12% par rapport à l'exercice précédent.

Soldes issus du CMI et réglés dans le SRBM 2013/2014



II-3- Règlement des soldes de Maroclear

La valeur consolidée des ordres issus des filières de Maroclear et réglés dans le SRBM s'est établie à 10 281 milliards de dirhams en 2014, en hausse de plus de 7,4% par rapport à 2013. Cette augmentation résulte essentiellement de l'augmentation, en nombre et en valeur, des opérations traitées au niveau de la filière Repo.



ANNEXES

- Tableau récapitulatif des rejets des chèques et LCN pour absence ou insuffisance de provision
- Evolution des échanges interbancaires compensés (montants bruts et rejets)
- Tableau récapitulatif des mouvements des valeurs compensées en 2014
- Tableau récapitulatif des mouvements des valeurs compensées par place en 2014
- Evolution des échanges intra-bancaires en 2014

1- Tableau récapitulatif des rejets des chèques et LCN pour absence ou insuffisance de provision

	Chèques			LCN		
	Total rejet	rejet pour absence ou insuffisance de provision (IP)	part IP dans total rejet	total rejet	rejet pour absence ou insuffisance de provision (IP)	part IP dans total rejet
janvier	61 186	34 532	56,44%	61 028	55 075	90,25%
février	51 966	28 502	54,85%	55 318	49 783	89,99%
mars	58 078	32 826	56,52%	59 981	54 146	90,27%
avril	60 492	33 312	55,07%	60 750	54 863	90,31%
mai	60 221	33 327	55,34%	58 101	52 243	89,92%
juin	58 701	31 144	53,06%	61 212	55 115	90,04%
juillet	57 266	32 560	56,86%	56 185	50 804	90,42%
août	57 881	32 690	56,48%	53 116	47 793	89,98%
septembre	64 441	35 510	55,10%	69 060	62 454	90,43%
octobre	69 305	35 286	50,91%	61 485	54 754	89,05%
novembre	53 337	28 680	53,77%	46 947	42 172	89,83%
décembre	68 476	37 136	54,23%	75 800	68 506	90,38%

2- Évolution des échanges interbancaires (montants bruts)

(en milliers de dirhams)

	2014	2013	2012	Var 14/13
Chèques	987 316 306	945 752 866	970 352 470	4,4%
LCN	226 693 464	211 741 326	218 169 459	7,1%
Virements	379 213 769	350 972 123	333 511 969	6,7%
Prélèvements	25 710 351,6	24 647 790,6	23 551 649,5	4,3%
TOTAL	1 614 201 859	1 533 114 107	1 545 585 548	5,3%

3- Evolution des rejets (en nombre)

	2014	2013	2012	Var 14/13
LCN	718 983	661 993	646 237	8,6%
Prélèvements	2 992 284	2 816 637	2 973 717	6,2%
Chèques	722 977	654 976	696 820	10,1%

4- Evolution des rejets (en valeur)

(en milliers de dirhams)

	2014	2013	2012	Var 14/13
LCN	27 312 661	24 614 912	23 541 519	11%
Prélèvements	10 861 204	10 218 884	10 768 026	6,3%
Chèques	23 308 631	21 798 180	24 639 661	6,7%

5- Taux de rejet (en pourcentage du nombre des opérations échangées)

	2014	2013	2012
LCN	18,1%	17,44%	17,64%
Chèques	2,55%	2,34%	2,51%
Prélèvements	53%	53,35%	58,20%

6- Taux de rejet (en pourcentage de la valeur des opérations échangées)

	2014	2013	2012
LCN	12,3%	11,62%	10,79%
Chèques	2,39%	2,30%	2,54%
Prélèvements	42,24%	41,46%	45,72%

7- Tableau récapitulatif des mouvements des valeurs compensées en 2014

Montants en milliers de dirhams

Place	Effets						Chèques						Virements	Totaux nets compensés (en valeur)	%									
	Bruts			Rejetés			Bruts			Rejetés						Montants nets compensés	%							
	Valeur	Nombre	%	Valeur	Nombre	%	Valeur	Nombre	%	Valeur	Nombre	%												
Automatique																								
ASMT	226,693,463.88	100.00	3,977,920	100.00	27,263,646.33	12.03	718,734	18.07	199,429,817.55	100.00	987,316,306.04	100.00	28,327,724	100.00	23,308,631.58	2.36	722,977	2.55	964,007,674.46	100.00	378,775,836.64	100.00	1,542,213,328.65	100.00
Total	226,693,463.88		3,977,920		27,263,646.33	12.03	718,734	18.07	199,429,817.55	100.00	987,316,306.04	100.00	28,327,724	100.00	23,308,631.58	2.36	722,977	2.55	964,007,674.46	100.00	378,775,836.64	100.00	1,542,213,328.65	100.00
Total général	226,693,463.88		3,977,920		27,263,646.33	12.03	718,734	18.07	199,429,817.55	987,316,306.04	28,327,724	23,308,631.58	2.36	722,977	2.55	964,007,674.46	378,775,836.64	1,542,213,328.65						

8- Tableau récapitulatif des mouvements des valeurs compensées par place en 2014

Montants en milliers de dirhams

	Effets						Chèques						Virements		Totaux nets compensés (en valeur)									
	Bruts			Rejetés			Montants nets compensés			Bruts			Rejetés			Montants nets compensés								
	Valeur	Nombre	%	Valeur	Nombre	%	Valeur	Nombre	%	Valeur	Nombre	%	Valeur	Nombre	%	Valeur	%							
Agadir	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00								
Automatique	13,524,786.45	100.00	338,162	1,732,880.47	12.81	61,489	18.18	11,791,905.98	100.00	49,844,911.22	100.00	1,926,114	100.00	1,250,882.37	2.51	49,316	2.56	48,594,028.85	100.00	14,838,936.06	100.00	75,224,870.89	100.00	
Total place	13,524,786.45	5.97	338,162	1,732,880.47	12.81	61,489	18.18	11,791,905.98	5.97	49,844,911.22	5.05	1,926,114	6.80	1,250,882.37	2.51	49,316	2.56	48,594,028.85	5.05	14,838,936.06	3.92	75,224,870.89	5.97	
Al-Hoceima	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00				0.00			0.00	
Automatique	80,515.90	100.00	2,693	29,601.70	36.77	82.4	30.60	50,914.20	100.00	1,389,468.34	100.00	47,198	100.00	46,413.98	3.34	1,530	3.24	1,343,054.35	100.00	660,956.19	100.00	2,054,924.74	100.00	
Total place	80,515.90	0.04	2,693	29,601.70	36.77	82.4	30.60	50,914.20	0.04	1,389,468.34	0.14	47,198	0.17	46,413.98	3.34	1,530	3.24	1,343,054.35	0.14	660,956.19	0.17	2,054,924.74	0.04	
Beni-Mellal	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00				0.00			0.00	
Manuelle	1,073,123.96	100.00	34,242	249,262.85	23.23	8,003	23.37	823,861.11	100.00	10,139,660.15	100.00	330,054	100.00	494,341.85	4.88	12,517	3.79	9,645,318.30	100.00	4,701,835.61	100.00	15,171,015.02	100.00	
Total place	1,073,123.96	0.47	34,242	249,262.85	23.23	8,003	23.37	823,861.11	0.47	10,139,660.15	1.03	330,054	1.17	494,341.85	4.88	12,517	3.79	9,645,318.30	1.03	4,701,835.61	1.24	15,171,015.02	0.47	
Casablanca	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00				0.00			0.00	
Manuelle	163,440,154.99	100.00	2,492,357	17,216,064.37	10.53	417,569	16.75	146,224,090.63	100.00	567,309,231.97	100.00	14,458,203	100.00	11,471,830.38	2.02	331,180	2.29	555,837,401.59	100.00	154,110,615.58	100.00	856,172,107.80	100.00	
Automatique	2,094,965.76	100.00	37,039	427,214.81	20.39	8,620	23.27	1,667,750.95	100.00	16,283,295.73	100.00	362,658	100.00	423,986.24	2.60	12,276	3.39	15,859,309.49	100.00	5,689,421.02	100.00	23,216,481.45	0.92	
Total place	165,440,154.99	72.10	2,492,357	17,216,064.37	10.53	417,569	16.75	146,224,090.63	72.10	567,309,231.97	57.46	14,458,203	51.04	11,471,830.38	2.02	331,180	2.29	555,837,401.59	57.46	154,110,615.58	40.69	856,172,107.80	72.10	
El-Jadida	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00				0.00			0.00	
Manuelle	2,094,965.76	100.00	37,039	427,214.81	20.39	8,620	23.27	1,667,750.95	100.00	16,283,295.73	100.00	362,658	100.00	423,986.24	2.60	12,276	3.39	15,859,309.49	100.00	5,689,421.02	100.00	23,216,481.45	0.92	
Total place	2,094,965.76	0.92	37,039	427,214.81	20.39	8,620	23.27	1,667,750.95	0.92	16,283,295.73	1.65	362,658	1.28	423,986.24	2.60	12,276	3.39	15,859,309.49	1.65	5,689,421.02	1.50	23,216,481.45	0.92	
Fes	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00				0.00			0.00	
Manuelle	5,616,819.67	100.00	191,104	985,894.51	17.55	43,644	22.84	4,630,925.16	100.00	30,987,769.26	100.00	1,152,803	100.00	932,594.06	3.01	38,922	3.38	30,055,175.20	100.00	5,689,421.02	100.00	856,172,107.80	100.00	
Automatique	5,616,819.67	100.00	191,104	985,894.51	17.55	43,644	22.84	4,630,925.16	100.00	30,987,769.26	100.00	1,152,803	100.00	932,594.06	3.01	38,922	3.38	30,055,175.20	100.00	5,689,421.02	100.00	856,172,107.80	100.00	
Total place	5,616,819.67	2.48	191,104	985,894.51	17.55	43,644	22.84	4,630,925.16	2.48	30,987,769.26	3.14	1,152,803	4.07	932,594.06	3.01	38,922	3.38	30,055,175.20	3.14	6,739,700.00	1.78	41,425,800.37	2.48	
Kénitra	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00				0.00			0.00	
Manuelle	2,104,832.27	100.00	49,674	360,387.23	17.12	8,947	18.01	1,744,465.04	100.00	15,415,644.73	100.00	530,642	100.00	426,676.43	2.77	14,466	2.73	14,988,968.30	100.00	4,071,363.86	100.00	20,804,797.20	100.00	
Automatique	2,104,832.27	100.00	49,674	360,387.23	17.12	8,947	18.01	1,744,465.04	100.00	15,415,644.73	100.00	530,642	100.00	426,676.43	2.77	14,466	2.73	14,988,968.30	100.00	4,071,363.86	100.00	20,804,797.20	100.00	
Total place	2,104,832.27	0.93	49,674	360,387.23	17.12	8,947	18.01	1,744,465.04	0.93	15,415,644.73	1.56	530,642	1.87	426,676.43	2.77	14,466	2.73	14,988,968.30	1.56	4,071,363.86	1.07	20,804,797.20	0.93	
Laayoune	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00				0.00			0.00	
Manuelle	1,171,161.97	100.00	27,667	152,731.34	13.04	4,744	17.15	1,018,430.63	100.00	6,899,760.16	100.00	159,095	100.00	181,046.08	2.62	6,591	4.14	6,718,714.08	100.00	4,071,363.86	100.00	20,804,797.20	100.00	
Automatique	1,171,161.97	100.00	27,667	152,731.34	13.04	4,744	17.15	1,018,430.63	100.00	6,899,760.16	100.00	159,095	100.00	181,046.08	2.62	6,591	4.14	6,718,714.08	100.00	4,071,363.86	100.00	20,804,797.20	100.00	
Total place	1,171,161.97	0.52	27,667	152,731.34	13.04	4,744	17.15	1,018,430.63	0.52	6,899,760.16	0.70	159,095	0.56	181,046.08	2.62	6,591	4.14	6,718,714.08	0.70	4,505,967.88	1.19	12,243,112.58	0.52	
Larache	0.00	0.00		0.00			0.00			0.00			0.00			0.00				0.00			0.00	
Manuelle	666,420.45	100.00	17,883	111,654.40	16.75	3,906	21.84	554,766.05	100.00	3,317,827.84	100.00	120,139	100.00	181,046.08	4.61	5,441	4.53	3,164,911.35	100.00	1,848,641.32	100.00	20,804,797.20	100.00	
Automatique	666,420.45	100.00	17,883	111,654.40	16.75	3,906	21.84	554,766.05	100.00	3,317,827.84	100.00	120,139	100.00	181,046.08	4.61	5,441	4.53	3,164,911.35	100.00	1,848,641.32	100.00	20,804,797.20	100.00	
Total place	666,420.45	0.29	17,883	111,654.40	16.75	3,906	21.84	554,766.05	0.29	3,317,827.84	0.34	120,139	0.42	181,046.08	4.61	5,441	4.53	3,164,911.35	0.34	1,848,641.32	0.49	5,568,318.72	0.29	

8- Tableau récapitulatif des mouvements des valeurs compensées par place en 2014

	Montants en milliers de dirhams																					
	Effets							Chèques							Virements		Totaux nets compensés (en valeur)					
	Bruts		Rejetés		Montants nets compensés		%	Bruts		Rejetés		Montants nets compensés		%	Virements		%	Totaux nets compensés (en valeur)				
Valeur	%	Nombre	%	Valeur	%	Nombre	%	Valeur	%	Nombre	%	Valeur	%	Nombre	%	Valeur	%	Nombre	%			
Marrakech																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	5,549,071.21	100.00	123,524	100.00	1,061,494.33	19.13	26,763	21.67	4,487,576.88	100.00	45,401,287.97	100.00	1,591,515	100.00	42,718	2.68	48,594,028.85	100.00	14,838,926.06	100.00	75,224,970.89	
Total place	5,549,071.21	2.45	123,524	3.11	1,061,494.33	19.13	26,763	21.67	4,487,576.88	2.45	45,401,287.97	4.60	1,591,515	5.62	42,718	2.68	48,594,028.85	4.60	11,752,035.07	3.10	60,315,371.84	2.45
Meknes																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	5,089,594.85	100.00	104,782	100.00	865,007.65	17.00	21,248	20.28	4,224,587.20	100.00	26,805,101.04	100.00	120,139	100.00	924,271.42	3.45	25,880,829.62	100.00	6,136,644.93	100.00	20,804,797.20	
Total place	5,089,594.85	2.25	104,782	2.63	865,007.65	17.00	21,248	20.28	4,224,587.20	2.25	26,805,101.04	2.71	120,139	3.48	924,271.42	2.71	25,880,829.62	2.71	6,136,644.93	1.62	36,242,061.76	2.25
Nador																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	1,305,480.95	100.00	38,831	100.00	237,142.30	18.17	9,058	23.33	1,068,338.65	100.00	10,964,370.16	100.00	271,621	100.00	491,462.17	4.48	10,472,907.99	100.00	2,064,748.39	100.00	20,804,797.20	
Total place	1,305,480.95	0.58	38,831	0.98	237,142.30	18.17	9,058	23.33	1,068,338.65	0.58	10,964,370.16	1.11	271,621	0.96	491,462.17	4.48	10,472,907.99	1.11	2,064,748.39	0.55	13,605,995.03	0.58
Ouarzazate																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	235,466.71	100.00	9,847	100.00	63,981.93	27.17	2,778	28.21	171,484.78	100.00	1,739,939.66	100.00	87,296	100.00	73,173.96	4.21	1,666,765.70	100.00	979,482.28	100.00	20,804,797.20	
Total place	235,466.71	0.10	9,847	0.25	63,981.93	27.17	2,778	28.21	171,484.78	0.10	1,739,939.66	0.18	87,296	0.31	73,173.96	4.21	1,666,765.70	0.18	979,482.28	0.26	2,817,732.76	0.10
Oujda																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	2,845,401.58	100.00	51,796	100.00	436,863.22	15.35	11,353	21.92	2,408,538.37	100.00	17,416,736.66	100.00	463,963	100.00	632,750.00	3.63	16,783,986.67	100.00	4,764,218.47	100.00	23,956,743.51	
Total place	2,845,401.58	1.26	51,796	1.30	436,863.22	15.35	11,353	21.92	2,408,538.37	1.26	17,416,736.66	1.76	463,963	1.64	632,750.00	3.63	16,783,986.67	1.76	4,764,218.47	1.26	23,956,743.51	1.26
Rabat																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	11,225,548.14	100.00	184,878	100.00	1,568,462.16	13.97	33,139	17.92	9,657,085.98	100.00	117,538,982.74	100.00	3,779,908	100.00	2,466,854.30	2.10	115,072,128.44	100.00	131,248,490.52	100.00	255,977,704.94	
Total place	11,225,548.14	4.95	184,878	4.65	1,568,462.16	13.97	33,139	17.92	9,657,085.98	4.95	117,538,982.74	11.90	3,779,908	13.34	2,466,854.30	2.10	115,072,128.44	11.90	131,248,490.52	34.65	255,977,704.94	4.95
Safi																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	972,014.18	100.00	24,324	100.00	145,836.04	15.00	5,023	20.65	826,178.14	100.00	6,752,274.76	100.00	267,470	100.00	200,340.49	2.97	6,551,934.28	100.00	4,044,622.69	100.00	255,977,704.94	
Total place	972,014.18	0.43	24,324	0.61	145,836.04	15.00	5,023	20.65	826,178.14	0.43	6,752,274.76	0.68	267,470	0.94	200,340.49	2.97	6,551,934.28	0.68	4,044,622.69	1.07	11,422,735.11	0.43
Settat																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	2,145,796.55	100.00	31,577	100.00	314,455.10	14.65	6,626	20.98	1,831,341.45	100.00	9,173,253.57	100.00	253,597	100.00	330,059.65	3.60	8,843,193.92	100.00	1,518,792.14	100.00	255,977,704.94	
Total place	2,145,796.55	0.95	31,577	0.79	314,455.10	14.65	6,626	20.98	1,831,341.45	0.95	9,173,253.57	0.93	253,597	0.90	330,059.65	3.60	8,843,193.92	0.93	1,518,792.14	0.40	12,193,327.51	0.95
Tanger																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	5,695,544.81	100.00	152,898	100.00	929,852.40	16.33	30,763	20.12	4,765,692.41	100.00	35,234,223.68	100.00	1,180,498	100.00	997,598.60	2.83	34,236,625.08	100.00	15,390,150.64	100.00	255,977,704.94	
Total place	5,695,544.81	2.51	152,898	3.84	929,852.40	16.33	30,763	20.12	4,765,692.41	2.51	35,234,223.68	3.57	1,180,498	4.17	997,598.60	2.83	34,236,625.08	3.57	15,390,150.64	4.06	54,392,468.13	2.51
Tétouan																						
Manuelle	0.00	0.00		0.00			0.00		0.00			0.00								0.00		
Automatique	226,693,463.88	100.00	3,977,920	100.00	27,263,646.33	12.03	718,734	18.07	226,666,229.32	100.00	987,316,306.04	100.00	28,327,724	100.00	378,775,836.64	1.73	378,775,836.64	100.00	1,542,213,328.65	100.00	3,407,678.79	
Total place	226,693,463.88	3.977,920	3,977,920	10.00	27,263,646.33	12.03	718,734	18.07	226,666,229.32	3.977,920	987,316,306.04	28,327,724	23,308,631.58	2.36	722,977	987,292,997,411.73	378,775,836.64	1,542,213,328.65	1,542,213,328.65	0.83	16,000,080.52	0.71
Manuelle	0.00	0.00	0	0.00	0.00	0	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0	0.00	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Automatique	226,693,463.88	3,977,920	3,977,920	10.00	27,263,646.33	12.03	718,734	18.07	226,666,229.32	3,977,920	987,316,306.04	28,327,724	23,308,631.58	2.36	722,977	987,292,997,411.73	378,775,836.64	1,542,213,328.65	1,542,213,328.65	0.83	16,000,080.52	0.71
Total général	226,693,463.88	3,977,920	3,977,920	10.00	27,263,646.33	12.03	718,734	18.07	226,666,229.32	3,977,920	987,316,306.04	28,327,724	23,308,631.58	2.36	722,977	964,007,674.46	378,775,836.64	1,542,213,328.65	1,542,213,328.65	0.83	16,000,080.52	0.71

9- Echanges intra-bancaires

(en milliers de dirhams)

	Brut échangés		Total Rejets		Taux de rejet	
	en Nombre	en Montant	en Nombre	en Montant	en Nombre	en Montant
Chèques	21 744 845	430 289 765	513 444	10 347 376	2,4%	2,4%
LCN	693 562	49 020 417	140 529	7 275 033	20,3%	14,8%
LC non normalisées	3 209	751 123	422	83 744	13,2%	11,1%
Virements	19 862 345	496 346 221	102 831	3 809 390	0,5%	0,8%
Prélèvements	15 339 409	60 314 168	14 345 667	17 614 909	93,5%	29,2%
TOTAL	57 643 370	1 036 721 694				

